

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N° 2006-027 DU 26 JANVIER 2006

- : - : - : - : - : - :  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
- : - : - : - : - : - :

Chargeant Madame Christiane  
OMICHESSAN TABELLE, Ministre des  
Travaux Publics et des Transports, de  
l'intérim de Monsieur Zul-Kifl SALAMI,  
Ministre d'Etat chargé de la Planification et  
du Développement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs des Elections Présidentielles du 22 mars 2001 ;
- VU : Le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

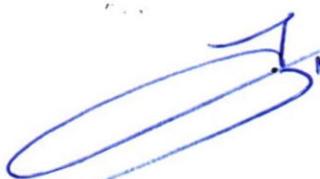
## DECRETE

ARTICLE 1 : Du 23 au 27 janvier 2006, Madame Christiane OMICHESSAN TABELLE, Ministre des Travaux Publics et des Transports, est chargée de l'intérim de Monsieur Zul-Kifl SALAMI, Ministre d'Etat chargé de la Planification et du Développement pendant l'absence de celui-ci.

Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 janvier 2006

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



**Mathieu KEREKOU**

**Ampliations** : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – MJLDH : 2 – MCP  
PD : 4 – Autres Ministères : 18 – Départements : 6 – SGG : 4 – JORB : 1.